

saint-gervais-la-forêt

Le budget a été voté

Le conseil municipal de Saint-Gervais-la-Forêt s'est réuni lundi 22 mars pour délibérer sur les dossiers suivants.

Modalités d'application du télétravail. Suite au décret du 11 février 2016, et vu le contexte actuel, il est proposé aux membres du conseil municipal d'instaurer ce nouveau mode de travail au sein de la collectivité. Les critères et les modalités d'exercice du télétravail ont été présentés : activités concernées, missions, organisation du service, lieu d'exercice...

Désherbage des collections de la bibliothèque. Pour que les documents de la bibliothèque restent attractifs pour le public, qu'ils répondent aux besoins des usagers et que les récentes acquisitions soient valorisées, ils doivent faire l'objet d'un tri régulier : le désherbage. Les documents éliminés du fonds de la bibliothèque seront déchirés et jetés à la poubelle.

Acquisitions et cessions immobilières 2020. Aucune acquisition ou cession immobilière n'a eu lieu en 2020.

Approbation des comptes de gestion et administratifs 2020 - budget général. Pierre Herraiz, adjoint en charge des

finances, a présenté la partie budget qui constituait l'élément principal de ce conseil municipal. Les comptes de gestion et administratifs 2020 ont été approuvés.

Vote des taux d'imposition 2021. Un rappel a été fait sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la modification de vote de taux pour les communes, et en particulier pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour compenser cette perte de taxe d'habitation, les communes se voient transférer, en 2021, le montant corrigé de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçu en 2020 par le département. Le taux sur le foncier bâti serait de 55,90 % (foncier bâti communal 31,50 % + taux du foncier bâti du département 24,40 %) et de 74,11 % pour le foncier non bâti. Les taux communaux restent inchangés par rapport à l'année précédente.

Vote du budget primitif 2021 - budget commune. Le budget primitif, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, a été adopté à l'unanimité.

Cor. NR : Jacques Braconnier

Prochaine réunion du conseil :
lundi 10 mai.

agenda

valencisse

> **Molineuf : mairie.** Fermée du 3 au 10 avril. Permanence du secrétariat les mardi 6 et jeudi 8 avril.

> **Molineuf : agence postale.** Elle sera fermée du

samedi 3 au samedi 10 avril inclus.

valloire-sur-cisse

> **Conseil municipal.** Réunion lundi 29 mars, à 20 h 30, dans la salle des fêtes de Chouzy-sur-Cisse.

SPÉCIAL KAMEAUX
du 20 au 28 mars

Chrysanthème
3 boutures
2,95€

SPÉCIAL TERREAU
UNIVERSEL 50 l
2 sacs achetés
= le 3^e GRATUIT

+ de 10.000 plantes
cinéraires
chrysanthèmes
géraniums
giroflées
dipladénias

JARDINERIE HUËT
Place de la Halle - MER - 02.54.81.01.32
Ouvert du mardi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h
et dimanche matin 8 h 45 - 12 h 30

mer

Avenue Maunoury : l'étape des finitions

Fin mars, avenue Maunoury, seront abordées les finitions des voies piétonnes et cyclables. Pendant la durée des travaux, la circulation sera perturbée ponctuellement.

Les 25 et 26 mars : finition des circulations piétonnes (trottoir), la circulation sera maintenue, mais avec une gêne ponctuelle à l'avancement.

Le 29 mars : finition de la piste cyclable, la circulation sera maintenue, mais avec une gêne ponctuelle à l'avancement.

Du 30 mars au 1^{er} avril : finition de la bande de roulement et stationnements. La circulation sur la phase 2 sera déviée d'un côté, par le sens descendant de la halle vers la rue Pierre-Loison, de l'autre par l'avenue d'Alsace, puis avenue de la Paix. L'intersection de l'avenue de l'Alsace et de l'avenue Maunoury sera effectuée en dehors des horaires du pas-



Du 25 au 31 mars, l'étape des finitions pour les pistes cyclables, les trottoirs, la bande de roulement, les places de stationnement. (Photo, mairie de Mer)

sage des cars (9 h-16 h). Pour la phase 3, ce sera comme actuellement. Pour la remontée de la halle vers la rue des Flécheaux, la circulation sera impossible au démarrage le 30 mars au

matin pour une journée, le temps de l'intervention. Une déviation sera mise en place pour les usagers.

Cor. NR : Adrien Buellet

avaray

Redonner du sens à certaines valeurs

Après la journée de réflexion de février consacrée à la question « Vivre sans création artistique : est-ce utile ? », le tiers lieu « Dans le ventre de la baleine » a accueilli dernièrement le sociologue Michel Maffesoli au château d'Avaray pour une conférence intitulée « Vivre sans progrès : du progressisme à la progressivité ».

Ce professeur émérite à La Sorbonne a permis à un public très attentif de mieux saisir le concept de postmodernité. Avec beaucoup de justesse et de pédagogie afin de bien saisir le sens des mots, Michel Maffesoli a proposé une analyse argumentée et critique de l'idée de progrès du Moyen Âge jusqu'à nos jours. Pour Michel Maffesoli, « l'idéologie progressiste s'illustre, entre autres, par la rationalité, la linéarité, l'individua-



Le sociologue Michel Maffesoli.

lisme et vise à maîtriser la nature afin de mieux l'exploiter et à dominer l'existence des individus ». En outre, sa critique porte également sur une « mondialisation à outrance qui promeut une société de consommation ».

Le sociologue propose « la progressivité afin de redonner du sens à des valeurs telles que la générosité, la solidarité, l'émotion, la création, le présentisme ou encore au localisme et développe le concept d'écologie ». Dans ce cadre, ce mouvement participerait à un « idéal communautaire promouvant le partage et l'échange afin de lutter contre la civilisation utilitariste qui instrumentalise toutes les dimensions de l'existence ». Vaste chantier de réflexion, complété par l'intervention du philosophe Christian Godin le 29 mai dans le cadre d'une nouvelle journée de réflexion dont le titre est : « Vivre sans la beauté ».

Cor. NR : Alain Amiot

Renseignements :
tél. 06.14.47.66.42.
www.dansleventredelabaleine.com

beauce-la-romaine

Le printemps fêté aux Épis d'Or

Lundi du 22 mars ou 371^e jour de confinement, c'est pourtant un jour de fête aux Épis d'Or pour fêter l'arrivée du printemps. Depuis quelque temps, tout le monde s'active à l'Ehpad, pour préparer l'arrivée du printemps. Changement de décoration avec le fleurissement des jardinières et, bien sûr, l'organisation d'un banquet, animé par un musicien pour chanter, danser, toujours en respectant les consignes sanitaires car la vie continue en musique aux Épis d'Or malgré tout et les fêtes se succèdent au gré du confine-



Après un bon repas, place à la fête.

ment. Tous ont apprécié la prestation de l'accordéoniste et chanteur masqué, Nicolas Devoir, qui a transporté les ré-

sidents et fait vivre ce 371^e jour de confinement dans la bonne humeur.

Cor. NR : Jean-Jacques Ernault